**TENNIS CLUB DE THANN QUELQUES INFORMATIONS UTILES**



[*tcthann@free.fr*](mailto:tcthann@free.fr)

03.89.37.34.46

06.75.20.57.92 / 06.64.40.86.09

|  |  |
| --- | --- |
| **SPECIAL ECOLE DE TENNIS** | ⏵**Période de fonctionnement de l’Ecole de Tennis** :  Du 14 septembre 2022 au 30 juin 2023, sauf pendant les vacances scolaires.  ⏵**Absence de votre enfant** merci d’avertir le moniteur en lui laissant un message  Hugo SCHEFFEL 06.03.11.23.46  Clément APETI 06.84.20.04.73  Sophie DISS 06.22.65.81.27  Nolhan PROCH 07.68.96.81.52  Thibaut SCHWALM 07.81.57.72.28  ⏵**Absence du moniteur**  En cas d’absence prévue du moniteur, le maximum sera fait pour qu’il soit remplacé.  Si néanmoins, cela était impossible, vous serez bien sûr informés de l’annulation du cours. Les cours annulés seront, dans toute la mesure du possible, rattrapés durant les vacances scolaires.  Une absence imprévue n’est jamais à exclure (maladie ou autre problème personnel). Pour éviter que votre enfant ne se retrouve alors dans la rue, nous vous demandons de bien vouloir, si vous le déposez au club, de vous assurer que le moniteur est bien présent. |
|  | ⏵**Période de cotisation**  Votre cotisation annuelle couvre la saison sportive qui va du 1er septembre au 31 août de l’année suivante.  ⏵**Communications**  La communication avec les membres se fait essentiellement par courrier électronique. Si vous ne recevez jamais de mail de notre part, c’est que nous ne connaissons pas votre adresse. Merci alors de bien vouloir nous la communiquer.  Adresse électronique du club : [tcthann@free.fr](mailto:tcthann@free.fr)  Nous vous invitons également à vous abonner à notre site [www.tcthann.com](file:///C:\Users\seholl\Dropbox\TC%20Thann\TCTHANN\TCT_2014_2015\Inscriptions\www.tcthann.com) puis rubrique « *Newsletter* » dans le bandeau horizontal.  Retrouvez-nous aussi sur Facebook sur le compte du TC Thann.  ⏵**Accès aux installations et réservations**  Tous les membres du Tennis Club de Thann, y compris les élèves de l’école de tennis, ont la possibilité d’utiliser à volonté les terrains et installations du club.  Les réservations se font via [**http://ballejaune.com/club/tcthann**](http://ballejaune.com/club/tcthann) au nom de 2 membres du club.  La possibilité d’inviter une personne extérieure au club (parent, ami..) existe sur demande au club.  ⏵**Accès aux courts couverts**  L’utilisation du court couvert du Floridor nécessite un badge d’ouverture des portes. Si vous n’en possédez pas, il vous sera délivré contre dépôt d’une caution de 15€.  Les autres salles ne disposent pas de badges mais le moniteur possède une clé.  Les anciens membres qui ne souhaitent pas renouveler leur adhésion peuvent nous rendre leur badge et se verront rembourser la caution versée.  Renouvelez votre cotisation avant le 1er octobre ; au-delà votre badge sera désactivé.  Dans les salles, le port de chaussures propres et non marquantes est obligatoire. Il est notamment interdit d’y jouer avec des chaussures chargées de terre battue.  ⏵**Licence-assurance**  La licence est obligatoire. Une attestation de licence vous sera envoyée directement par mail par la FFT. Cette licence vous fait bénéficier d’une assurance responsabilité civile et accidents corporels (détails sur [www.tcthann.com](http://www.tcthann.com)).  La licence permet également de participer aux compétitions officielles organisées par la FFT ou par les clubs  ⏵**Certificat médical**  Le certificat médical d’aptitude à la pratique du tennis est désormais obligatoire que ce soit en en loisir ou en compétition. Il doit être déposé au club lors de la première inscription. Ce certificat est valable 3 ans.  Chaque année durant cette période, l’inscription doit être accompagnée de l’attestation de réponse au questionnaire de santé. Les compétiteurs doivent présenter à chaque compétition, leur licence portant la mention **Compétition autorisée** (vérifiez votre licence). Depuis la saison 2022/2023, les jeunes de moins de 18 ans n’ont plus besoin de certificat médical (ela dépend des réponses au questionnaire de santé).  ⏵**Règlement intérieur**  Nous vous invitons vivement à consulter notre règlement intérieur. Il est affiché au club house, et accessible sur [www.tcthann.com](http://www.tcthann.com). |